



Le 31 octobre 2022

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL DU 07 NOVEMBRE 2022

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur à la **SEANCE** du CONSEIL COMMUNAL qui aura lieu le **Lundi 07 novembre 2022 à 20 heures 00** à la Maison communale de FROIDCHAPELLE.

ORDRE DU JOUR :

1. 1.824 : - Intercommunale IPALLE – assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2022. Mandat à conférer aux délégués. (Article L1523-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation).
2. 1.842 – Intercommunales - Association Intercommunale Générations Thiérache - Assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2022. Mandat à conférer aux délégués. (Article L1523-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation).
3. 1.857.073.521.5 : - Fabrique d'Eglise Saint-Remi à Boussu-lez-Walcourt - Modification budgétaire n° 1 – exercice 2022 - Approbation.
4. 1.857.073.521.1 : - Fabrique d'Eglise Saint Remi à Boussu-lez-Walcourt - budget 2023 - annulation et approbation.
5. 1.857.073.521.1 : - Fabrique d'Eglise Saint Martin à Vergnies - budget 2023 - approbation.
6. 2.073.521.5 . - Finances communales - Budget 2022 - Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°3 - Approbation.
7. 2.073.512.438 : - Patrimoine forestier – Ventes aux scieurs wallons du 09/06/2022, de bois sur pied du 05/09/2022 et par soumission du 20/09/2022 - résultats - information.
8. 1.82 - Plan Stratégique wallon PAC 2023 - 2027 - Intervention LEADER - Candidature du Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut - soutien
9. 2.073.521.5 – Finances communales - Budget communal – exercice 2022 - Octroi d'un subside extraordinaire – Football Club de Boussu.
10. 2.073.521.5 – Budget communal – exercice 2022 - Subsidés - Asbl Académie de Musique et de Danse de la Botte du Hainaut – contrôle de l'octroi et de l'emploi du subside 2021.
11. 2.073.512.438 : - Patrimoine forestier – Vente des houppiers des coupes de futaie et lots de taillis pour l'affouage aux habitants de l'entité – exercice 2022. Cahier des charges – arrêt.
12. 2.073.511.3 : - Patrimoine communal - Aliénation - terrain rue du Pont des Hamaides 23 - décision de principe.
13. 2.073.511.1 : - PATRIMOINE COMMUNAL – Acquisition de la parcelle sur laquelle se trouvent le monument W. ODOM et la fontaine à Erpion – DECISION
14. 1.713.55 : Taxes communales - règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés - service ordinaire - exercice 2023 - taux - VOTE

15. 1.777.614 : - Gestion des déchets - Taux de couverture du coût-vérité 'déchets' - Budget 2023 - Fixation : décision
16. 1.713.57 - Taxe communale indirecte sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés - nouveau règlement taxe - exercices 2023 à 2025
17. 2.073.537 : Achat d'une petite camionnette utilitaire neuve ou d'occasion. Approbation des conditions.
18. 1.851.162 : Désamiantage école du Crochet - Approbation des conditions - Ratification.
19. 1.811.122.53 – Règlement complémentaire sur le roulage – Rue Général Galet à 6441 ERPION.
20. 1.851.11.08 - Enseignement 2022-2023 : Population scolaire 29.08.2022 et 30.09.2022.
21. 1.824.112 : - Intercommunales - A.I.E.S.H – Coupure de l'éclairage public - Approbation
22. Approuve le procès-verbal de la séance antérieure

HUIS CLOS

23. 1.851.121.55 : – Enseignement - année scolaire 2022/2023 - encadrement au 01/09/2022.
24. 1.851.121.55 : – Enseignement - année scolaire 2022/2023 - encadrement au 01/10/2022.
25. 1.851.11.08 : - Personnel enseignant - ratification des décisions du Collège communal.

Par ordonnance :

Le Directeur Général,
Stéphane DENIS.

Le Bourgmestre,
Alain VANDROMME.